



Observatoire de l'emploi des entrepreneurs Île-de-France : 8 312 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en 2022

Une hausse de 21 % qui laisse présager d'un retour aux niveaux d'avant crise dès 2023

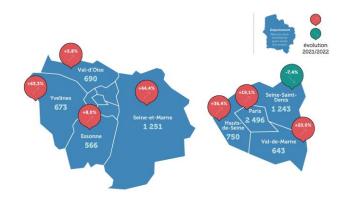
En 2022, 8 312 chefs d'entreprise ont perdu leur activité professionnelle en région Îlede-France selon <u>l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs</u> de l'association GSC et la société Altares. Ce chiffre, en hausse de 21 % par rapport à 2021, représente 1 440 femmes et hommes impactés de plus sur un an.

- Après 3 années marquées par les crises, les difficultés multifactorielles (remboursement des dettes COVID-19 et PGE, hausse des taux, inflation, augmentation des prix de l'énergie, pénuries, etc.) viennent accentuer les fragilités des chefs d'entreprise, alors même que les assignations Urssaf n'ont pas encore repris.
- Un âge moyen de 47,3 ans en Île-de-France qui interpelle sur le rebond professionnel des entrepreneurs.
- Les gérants de TPE résistent plus difficilement aux aléas économiques.

L'ensemble du territoire connaît une hausse du nombre d'entrepreneurs en situation de « chômage »

La majorité des départements de la région Île-de-France enregistrent une hausse du nombre d'entrepreneurs en situation de perte d'emploi. Paris, avec 2 496 chefs d'entreprise impactés, est le département le plus touché par les pertes d'emploi dans la région.

La situation se dégrade également pour les entrepreneurs de Seine-et-Marne (1 251, +64,4 %), suivis par les Hauts-de-Seine (750 dirigeants concernés, +36,4 %), le Val-d'Oise (690, +5,8 %) et les Yvelines (673, +63,3 %).



Le Val-de-Marne et l'Essonne comptabilisent respectivement 643 (+ 20 %) et 566 (+ 8 %) chefs d'entreprise ayant perdu leur emploi.

Seul département en recul avec une baisse de 7,4 %, la Seine-Saint-Denis reste fortement impactée avec 1 243 pertes d'emploi.

Anthony Streicher, Président de l'association GSC: « Chaque jour, près de 23 chefs d'entreprise perdent leur emploi en Île-de-France. Les chiffres de 2022 nous alertent sur une réalité que nous connaissions déjà. Les entrepreneurs doivent faire face à un contexte économique particulièrement difficile dans lequel les fragilités se multiplient et s'alimentent. Les pénuries de main-d'œuvre et la majoration des coûts énergétiques compliquent les défis auxquels ils devaient faire face. Alors que les tensions sur la trésorerie se font déjà sentir, la reprise des procédures d'assignation de l'Urssaf en 2023 pourrait encore accélérer la remontée des défaillances déjà observée en 2022. »

Les aléas économiques exposent les chefs d'entreprise « senior » à la tête de TPE

L'âge moyen des chefs d'entreprise impactés en région Île-de-France est de 47,3 ans. À Paris, l'âge moyen atteint 49,1 ans. La question du rebond professionnel reste centrale pour cette population mature.

« Ces signaux qui laissent présager un retour aux niveaux d'avant crise dès 2023, doivent nous amener à réfléchir collectivement à l'avenir que nous souhaitons proposer à ces femmes et ces hommes. Près de 2 entrepreneurs sur 3 n'ont pas anticipé une éventuelle perte d'emploi¹. Chacun doit être libre de sécuriser ou non son parcours professionnel mais ayons conscience qu'il s'agit collectivement de la capacité de reprise de la France » poursuit Anthony Streicher.

Les entrepreneurs à la tête de structures de moins de 3 salariés représentent près de 7 pertes d'emploi sur 10 dans la région en 2022. La masse salariale représente un coût important pour ces entreprises, auxquelles s'ajoutent les difficultés économiques conjoncturelles (remboursement des PGE, inflation, hausse des taux, facture énergétique, etc.).

Les entrepreneurs exerçant une activité dans le BtoC particulièrement exposés en région Île-de-France

Malgré des carnets de commandes remplis, les entrepreneurs de la construction sont les plus impactés, pénalisés par les difficultés d'approvisionnement, les coûts des matières premières et la pénurie de main d'œuvre. En 2022, 2 011 entrepreneurs de la construction ont perdu leur emploi en Île-de-France.

Avec le contexte inflationniste, les comportements des consommateurs changent, ce qui induit de fortes conséquences sur les femmes et hommes exerçant des activités en lien direct avec les consommateurs. 1 658 d'entre eux exerçant dans le commerce se retrouvent en situation de "chômage". Le secteur de l'hébergement, restauration et débits de boissons concentre quant à lui 843 pertes d'emploi du territoire, ce qui représente une augmentation de 49,7 % comparé à l'année 2021.

Le domaine du service aux entreprises est aussi très impacté avec 1 383 pertes d'emploi.

Le secteur de l'agriculture concentre la plus forte hausse (+ 113, 3 %) de pertes d'emploi, avec 32 entrepreneurs impactés.

_

 $^{^{}m 1}$ Donnée issue de la double enquête menée par l'IFOP pour l'association GSC (juillet 2019).

Pour Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares: "Crise sanitaire, géopolitique, énergétique, climatique... Les secousses s'enchaînent. Pourtant, l'économie fait encore preuve d'une surprenante résistance, au point que la menace d'une récession un temps redoutée semble s'éloigner. Les indices sont meilleurs qu'attendus en ce début d'année mais les dirigeants d'entreprises vont devoir composer avec des risques encore bien présents. Parmi ceux-là, la défaillance de leurs partenaires commerciaux voire de leur propre entreprise. En effet, tombées à un plus bas de plus de trente ans en 2021, les cessations de paiements s'envolent désormais chez les TPE mais aussi les PME fragilisées par cette "permacrise" qui s'est invitée au fil des mois. 9 300 entreprises sont déjà tombées en faillite en janvier-février 2023, c'est un millier de plus que début 2020 avant que la pandémie ne paralyse l'économie."

Consultez les chiffres nationaux de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs

Méthodologie

Les données sont issues de l'analyse des entreprises, hors sociétés civiles et associations, placées directement, par conversion ou par résolution du plan en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce ou Judiciaire. Ne sont pas intégrées les procédures de fermeture ou dissolution à l'amiable de même que les révocations des mandataires sociaux.

À propos de l'association GSC

Depuis plus de 40 ans, la GSC est la réponse élaborée par les organisations patronales face au besoin de protection chômage des chefs d'entreprise et indépendants. L'association GSC est l'association qui a souscrit le contrat d'assurance de groupe GSC auprès d'un pool d'assureurs (Groupama, Allianz, Generali, SMABTP). Elle est administrée par le Medef, la CPME et l'U2P qui l'ont conçue en 1979. Elle veille aux intérêts des dirigeants affiliés au régime. La gestion du régime a été confiée à Groupama – GAN Assurances.

À propos d'Altares

Altares est l'expert de la donnée d'entreprise, créateur de solutions de pilotage et d'indicateurs de la santé économique et extra-financière des entreprises et des organismes publics, au sein de leur écosystème. Grâce à ses outils et ses informations, Altares aide les responsables des structures privées et publiques, de toute taille et de tout secteur d'activité, à prendre sereinement des décisions éclairées.

Partenaire exclusif en France, au Benelux et au Maghreb de Dun & Bradstreet, 1er réseau international d'informations sur les entreprises, Altares s'appuie sur une base de données mondiale de plus de 500 millions d'entités légales (dont 11 millions en France) pour aider les acteurs économiques à se développer durablement, en intégrant, entre autres, les enjeux essentiels de conformité et de RSE.